



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXCEPTIONNELLEMENT À HUIS CLOS

DATE : Jeudi 21 janvier 2021 à 18 h

LIEU : Siège social de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
990, rue Dupré, Beloeil, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ;
Mme Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Belœil ;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville ;
M. Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur incendie
Mme Sylvie Gosselin, secrétaire-trésorière

PROJET ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation du quorum**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 10 décembre 2020**
5. **Conseil d'administration**
 - 5.1. Nomination d'une personne désignée à titre de responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels
 - 5.2. Offre de service pour un accompagnement en amélioration des processus au sein de la Régie
6. **Ressources humaines**
 - 6.1. Démission de monsieur Ghislain Giguère, pompier à temps partiel (employé 1148)
 - 6.2. Contrat de travail Jacqueline Noiseux
7. **Finances**
 - 7.1. Déboursés par chèque pour la période du 11 décembre 2020 au 21 janvier 2021
 - 7.2. Dépenses incompressibles pour la période du 11 décembre 2020 au 21 janvier 2021
 - 7.3. Publication du rapport de l'octroi des contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur
8. **Politiques et règlements**

9. Points d'information

9.1. Liste des interventions du mois de décembre 2020

10. Correspondance

11. Varia

12. Période de questions du public

13. Clôture de l'assemblée

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière

La séance ordinaire du conseil de jeudi le 21 janvier 2021 à 18 h sera exceptionnellement tenue à huis clos, comme le permet la directive de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à **sgosselin@risivr.ca** au plus tard le 21 janvier à 16 h.